

SAINT JULIEN DE CIVRY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

Présents : Didier ROUX – Serge BERTILLOT - Patrice MAILY — Hubert FENEON – Vincent FENEON - André TREMEAUD - Vincent AUPECLE - Valérie PILLOUX - Jean-Marie JOBARD - Paul SAGE - Jean-Marc DURY –

Procurations : Valérie LACROIX à Jean-Marie JOBARD – Anne-Marie LAVEDER à Patrice MAILY

Absents : Marie-Pascale ALLOIN – Laurent LACROUTE

Secrétaire de séance : Valérie PILLOUX

Date de convocation : 13 décembre 2013

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 22 novembre 2013, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

Avant d'ouvrir la séance, le Maire, Didier ROUX demande la possibilité de rajouter une délibération :

- Déneigement Prizy : avenant à la convention

Délibérations :

1/ Encaissement d'un chèque de l'ASCJ :

Le Conseil Municipal accepte le don par chèque de 1 000 euros de l'association « A.S.C.J » permettant de participer à l'achat de l'abri bus en bois à l'entrée du bourg.

13 Voix pour.

2/ Décision modificative n° 5 :

Le Conseil autorise le transfert de compte à compte entre le n° 61522 et le n° 73923 pour 16 €.

13 voix pour.

3/ Déneigement de Prizy :

L'indemnisation auparavant basée sur un déneigement au km, sera désormais facturée en taux horaire établi par la CCCC. Le conseil municipal autorise le Maire à signer un avenant à la convention entre les communes de Saint Julien de Civry et Prizy.

13 voix pour.

Divers :

1/ Préparation des vœux du Maire : ils auront lieu le samedi 4 janvier 2014 à 20h00 avec présentation des bébés de l'année 2013, des nouveaux habitants et des photos. Merci de

transmettre vos photos (par mail, support papier ou clé USB) des évènements de l'année à la mairie.

La soirée s'achèvera avec le verre de l'amitié, brioches et galettes des rois.

2/ Compétence tourisme : une réflexion est menée sur une possible taxe de séjour sur les nuitées des touristes sur notre commune.

3/ Commission Sécurité Eglise : la visite a eu lieu le jeudi 5 décembre 2013. La commission (pompier, gendarmerie et protection civile) a émis un avis favorable. Les contrôles des installations électriques et de la chaudière ont été effectués.
Les chaises devront être reliées par série de 16.

4/ Aménagement du bourg : Les trois bureaux architectes sélectionnés précédemment ont présenté leur dossier d'aménagement du bourg. Un candidat a été retenu pour élaborer l'étude préalable.

5/ Point sur le paiement des loyers des locataires : le Conseil Municipal prend connaissance de l'état des versements des loyers des différents locataires.

6/ Contribution financière 2014 au SDIS : Le financement du Service Départemental d'Incendie et de Secours est assuré par les contributions financières des communes. Pour 2014, le versement de la commune au SDIS s'élèvera à 15 202 euros.

Questions diverses :

1/ Bulletin municipal : Presque toutes les associations ont communiqué leurs informations à la mairie. D'autres informations peuvent encore être transmises rapidement de préférence sur support informatique.

2/ Bus scolaire : l'arrêt de bus du collège au centre bourg, devant la croix de l'église, présente un risque de danger pour les enfants qui traversent à cet endroit. Le maire va faire un courrier pour demander au transporteur de respecter les arrêts officiels.

3/ Informatisation de l'école : Suite au vote du budget par la commune d'une enveloppe pour l'achat de matériel informatique, une réunion avec les institutrices a permis le choix d'un fournisseur pour les PC portables : JC informatique à La Clayette et pour le tableau tryptique et le vidéoprojecteur : Camif collectivités.

Prochaine Réunion de Conseil Municipal :

Vendredi 31 Janvier 2014 à 20h30 à la Salle de la Mairie.

Le maire présentera ses vœux au personnel communal à 20h00